

La peste dans la Régence de Tunis aux XVII^e et XVIII^e siècles

par

Paul SEBAG

« La société humaine, quand elle n'est pas atteinte par l'un de ces trois fléaux — peste, famine, guerre civile — augmente, car alors le nombre des naissances dépasse du double celui des décès ».

Hammûda b. 'Abd al-'Aziz : *Kitâb al-Bâšâ'*

La poussée démographique à laquelle on assiste depuis quelques décennies en Tunisie comme dans les autres pays du Maghreb, et dont on sait à quel point elle doit être prise en considération par les plans de développement, ne peut que stimuler les recherches sur la population. Certes il s'agit d'abord de donner à l'observation des naissances et des décès plus de précision et de rigueur, puisque de la qualité de l'observation dépendent la valeur des calculs et la portée des prévisions. Mais il convient aussi de s'efforcer à une pleine intelligence des phénomènes actuels en les replaçant dans l'histoire. De toute évidence, le problème démographique tunisien, comme le problème démographique nord-africain, est né de la rupture d'un équilibre. Si la natalité a été dans le passé aussi forte qu'aujourd'hui, cette rupture ne peut s'expliquer que par une sensible diminution de la mortalité, dès l'instant qu'ont cessé de jouer un rôle ces facteurs d'équilibre que furent, jusqu'à une époque assez proche de la nôtre, les guerres, les famines et les épidémies. (1)

C'est l'un de ces facteurs d'équilibre que nous avons voulu étudier en rassemblant les éléments qui constituent cet essai. Si nous ne sommes pas le premier à nous intéresser à l'histoire de la peste en Tunisie (2), du moins nous sommes-nous

(1) Cf. P. BOYER : *Historique du surpeuplement*. In : Secrétariat Social d'Alger : *L'Algérie surpeuplée*. Alger, 1958, pp. 27-74.

(2) Bornons-nous à signaler : GUYON : *Histoire chronologique des épidémies du Nord de l'Afrique*, Alger, 1853. — J. MARCHIKI : *La peste en Afrique septentrionale*, Alger, 1927. — E. BLOCH : *La peste en Tunisie : aperçu historique et épidémiologique*, Tunis, 1927.

efforcé de réunir une documentation plus complète et plus précise que nos devanciers. Ayant consulté toutes les sources qui nous étaient accessibles, nous avons voulu mettre à la disposition de tous un certain nombre de faits et de références. Pour en rendre l'utilisation plus commode, nous avons donné à notre essai la forme d'une chronologie où sont étudiées, chacune à sa place, les épidémies qui se sont succédées des premières années du XVIII^e siècle aux premières années du XIX^e siècle.

1605. — Sous l'administration de *Utman Day*, pendant les années 1013 - 1014/1605, une épidémie de peste s'abatit sur la population de Tunis qui eut par ailleurs à souffrir d'une grande disette et d'un sérieux renchérissement des denrées. (3) Cette épidémie, sur laquelle les pièces d'archives publiées à ce jour n'apportent guère de complément d'information, (4) a été, nous dit-on, surnommée *ûbâ bû Riša* : peste à la fistule. (5)

1622. — Quelque quinze ans après, sous l'administration de *Yûsuf Day*, la peste reparut et sévit durement pendant les années 1030 - 1031/1622. Cette épidémie, que les Tunisois devaient appeler, du nom d'un *sayh* vénéré qui fut emporté par le fléau, *ûbâ Sidî Abî al-Gayt* (6) nous est quelque peu connue par un certain nombre de pièces d'archives. Elle semble avoir atteint sa plus grande virulence au cours du printemps 1622. A la date du 27 mars, le consul de France à Tunis, Claude Severt, songe, en raison de la peste, à se retirer dans l'île de Tabarque. (7) Mais il reste à son poste alors que l'épi-

(3) Ibn ABI DINAR : *Kitâb al-Mûnis*. Texte p. 192 et trad. Pellissier et Rémusat, Paris, 1845, p. 342. — HAMMUDA b. °ABD al-°AZIZ : *Kitâb al-Bâšâ*. Ms. Bibliothèque Grande Mosquée. — Cf. A. ROUSSEAU : *Annales tunisiennes*, Alger-Paris, 1864, p. 36.

(4) Cependant, un acte du Consulat de France à Tunis en date du 23 mai 1605, nous apprend que Vincent Valeyo s'est présenté au vice-consul Honorat Garnier pour demander l'enregistrement du testament de son frère; que le dit testament n'a pu être reçu sous la forme habituelle en raison de l'épidémie qui sévit à Tunis, les témoins étant eux-mêmes atteints par le mal et ne pouvant être convoqués. P. GRANDCHAMP : *La France en Tunisie au XVII^e siècle*, T. II, p. 56.

(5) Cette précision est donnée par A. ROUSSEAU : *Annales tunisiennes*, p. 36. D'après quelle source ? Nous n'avons pu le découvrir. Mais, à la traduction « peste de la plume » qu'il donne de l'expression arabe, il faut sans doute substituer « peste à la fistule ».

(6) Ibn ABI DINAR : Texte p. 196 et trad. p. 349. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 18.

(7) E. PLANTET : *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la cour*, T. I, p. 57.

démie s'aggrave. Le 27 avril, il écrit : « Le mal est grand icy, je dis la contagion, n'estant journée qu'il se meurt 2.000 personnes. Les boutiques sont fermées. Pour me lever d'un si grand péril, je me retire demain à la campagne ». (8) Mais on ne peut préciser à quel moment l'épidémie prit fin. (9)

1624. — A la date du 10 juillet 1624, une lettre du consul de France à Tunis, Pierre Bourrely, aux consuls et gouverneurs de Marseille, signale quelques cas de peste : « Depuis le départ des derniers vaisseaux s'est découvert en ceste ville [c.-à-d. Tunis] et à Bizerte, dans les bagnes des esclaves et aux maisons, le mal contagieux. Bien que j'espère, Dieu aydant, que pour estre venu tard ne fera aucun progrès. qu'il vous soit pour avis ». (10) Mais il ne s'agissait sans doute que de quelques cas isolés, puisque nous n'avons pas relevé d'autres mentions de la peste cette année-là.

1643 - 1650. — Après une accalmie d'une vingtaine d'années, la peste reparut sous le gouvernement du day *Ahmad Hûja*, en l'an 1053/1643 et sévit, d'après Ibn Abî Dinâr, pendant sept ans. (11) Les documents d'archives attestent à tout le moins que l'épidémie dura. (12) Mais on ne peut chiffrer

(8) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 59.

(9) Les actes du Consulat de France à Tunis contiennent de nombreuses allusions à l'épidémie de 1622. Ainsi, le 26 mars 1622, Gioseppe Busco, marchand génois, voulant aller à Sousse pour ses affaires personnelles, étant donné la peste qui sévit dans le royaume de Tunis, déclare qu'en cas de mort, il laisse à sa mère, Mariolla Busca, le soin de s'occuper de tout ce qui lui appartient » (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. IV, p. 36.) Le 2 avril, le même Gioseppe Busco et Luca de Luchi, considérant les maladies contagieuses qui sévissent dans ce pays, se donnent mutuellement une procuration pour la continuation de leurs affaires en cas de mort de l'un d'eux. (*Ibid.*, p. 39.) Au cours du mois de juin 1622 le dénommé Angelo Giordano meurt de la peste, à Tunis. (*Ibid.*, p. 104.) C'est dans les premiers jours de mars 1622 que le « morisque » Diego di Medina est mort de la peste, puisqu'un acte du 1^{er} septembre 1624 déclare qu'il est « mort de la contagion il y a deux ans et demi ». (*Ibid.*, p. 134.) Nous ne savons plus rien de l'épidémie au delà du printemps de l'année 1622.

(10) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 69.

(11) Ibn ABI DINAR : Texte, p. 199 et trad. p. 355. — HAMMUDA b. °ABD al-°AZIZ : *Ms. cit.* — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, pp. 49-50.

(12) Le 12 avril 1644, un acte du Consulat de France à Tunis, fait état du « danger qu'il se court à présent en ceste ville à cause de la maladie contagieuse ». (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. V, p. 213.) Un acte du 22 octobre 1648 certifie que Baptiste Bartalote, génois, est décédé de la peste, à Tunis, le 4 mai 1648. (*Ibid.*, p. 261.) Un acte du 5 novembre 1648 certifie que les nommés Michel Pascal, Philippe Romieu et Pierre Gombard sont morts de la peste au cours du mois de mai et de juin de la dite année. (*Ibid.* p. 261.) L'épidémie emporte Julien

les pertes subies au cours des sept années par la population de la capitale et du pays. (13)

1663. — Une nouvelle épidémie de peste sévit à Tunis, au cours de l'année 1663, dont les chroniques arabes ne font pas mention, mais dont de nombreuses pièces d'archives attestent la réalité. Elle semble avoir surtout sévi pendant les mois d'hiver et de printemps. (14)

1676. — Sous le day Hâjj Mâmi, Ibn Abi Dinâr signale une grave épidémie de peste qui éclata en 1086-1087/1676. (15) Les pièces d'archives inclinent à penser qu'elle a atteint sa plus grande virulence pendant le printemps 1676 et qu'elle a pris fin au cours de l'été de cette même année. (16) Dans une lettre à Colbert, Charles Gratian, qui fut consul de France de

Guérin, vicaire apostolique de Tunis, le 13 mai 1648. Le Consul de France, Jean Le Vacher contracte la maladie, mais en guérit. (A. BOMPARD : *Les vicaires apostoliques de Tunis et d'Alger*, Revue Tunisienne, 1894, p. 388.)

(13) Au cours de l'année 1644, on aurait compté en Tunisie plus de 30.000 victimes. (*Gazette de France*, T. XXVIII, p. 175. — Cf. E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 145, note 1.)

(14) Voici les indications fournies par les actes du Consulat de France à Tunis. Un acte du 27 août 1663 signale que le nommé Antonio Cafaro, maltais, esclave dans le bague de la Conception est mort de la peste le 5 janvier 1663. (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. VII, p. 67.) Un acte du 3 août 1663 signale que Jean Ollivier, d'Ollioules et ses deux enfants, Arnaud et Pierre, tous esclaves à Tunis, sont morts de la peste, le père le 9 juin 1663 et ses deux fils, le 13 et le 27 mai. (*Ibid.*, p. 66.) Un acte du 11 décembre 1663 signale que le nommé Balthazar Guilbert est mort de la peste à Tunis le 30 mars 1663. (*Ibid.*, p. 77.) Un acte du 24 décembre 1664 signale que le nommé Claude Bouttin est mort de la peste au mois de mars 1663. (*Ibid.*, p. 77.) Un acte du 2 mai 1664 signale que le nommé Bertol Bonfigliuolo de Signo, dans la région de Gênes, esclave à Tunis, est mort de la peste en février 1663. (*Ibid.*, p. 85.) Un acte du 25 juin 1664 certifie que le nommé Giuseppe di Maio, sicilien, esclave à Tunis, est mort de la peste en avril 1663. (*Ibid.*, p. 87.) Un acte du 11 mai 1665 signale que le nommé Francisco Ferrigno, de Trapani, esclave à Tunis, est mort de la peste au mois de mai 1663. (*Ibid.*, p. 104.) Un acte du 12 février 1669 signale que le nommé Jean Eyvans, de Lyon, esclave, est mort de la peste à Porto Farina, « il y a environ cinq ans ». (*Ibid.*, p. 159.)

(15) Ibn ABI DINAR : Texte, p. 207 et trad., p. 369. — Cf. HÂMMUDA b. °ABD al-°AZIZ : *Ms. cit.*

(16) Voici encore quelques indications fournies par les Actes du Consulat de France à Tunis. Un acte du 24 avril 1676 signale que la chancellerie française de Tunis se trouve fermée à cause de la peste qui sévit en ce moment. (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. VII, p. 266.) Un acte du 11 août 1676 signale que le nommé Daniel Chalain s'est retiré pendant quelques mois à la campagne « par suite du mal contagieux qui existait à Tunis » et qu'il vient de revenir en ville, « la maladie contagieuse ayant cessé ». (*Ibid.*, p. 270.) Un acte du 29 avril 1677 fait allusion à la peste qui a sévi « l'an passé ». (*Ibid.*, p. 282.)

1674 à 1679, écrit qu'en « moins de six mois elle emporta 400.000 âmes ». (17)

1690. — La peste a-t-elle reparu en 1689 ? Hâmmûda b. °ABD al-°AZIZ l'affirme dans son *Kitâb al-Bâšâ*, qui relate que la peste se déclara au mois de Rabi° I de l'an 1100/janvier 1689 et qu'elle dura huit mois, faisant tant de victimes que l'on compta mille enterrements par jour. (18) Mais nous n'avons pas trouvé trace de cette épidémie dans les pièces d'archives publiées. Aussi bien nous demandons-nous si un lapsus de l'auteur ou une faute de copiste n'ont pas mis 1100 à la place de 1101 et si cette épidémie ne se confond pas avec l'épidémie de l'année 1690. (19) Celle-ci semble s'être déclarée au printemps. En effet, c'est en arrivant à La Goulette, le 3 mai 1690, que le consul de France, Auger de Sorhainde apprend que « la ville et le pays voisin sont infectés de la peste », trouvant le consul Jean Baptiste Michel et les marchands français enfermés dans la maison consulaire, toute communication avec le dehors ayant été interdite pour éviter la contagion. (20) Tout d'abord l'épidémie semble bénigne et le négociant N. Béranger écrit le 12 mai 1690 à son correspondant de Marseille qu'elle fait « plus de bruit que de mal ». (21) Mais elle étend de jour en jour ses ravages et il faut continuer à prendre des précautions. Répondant à une lettre que N. Béranger lui a adressée le 26 mai 1690, son correspondant de Livourne écrit : « Il me déplaît que les maladies continuent à vous tenir fermés dans le fondouk. Je souhaite que vous en soyez bientôt délivrés ». (22) L'épidémie sévit encore durant l'été et les négociants français demeurent cloîtrés dans la maison consulaire. (23) Ce n'est qu'à l'automne qu'elle semble toucher à sa fin. Dans une lettre du 24 décembre 1690 le consul de France, Auger de Sorhainde, faisant allusion à des chré-

(17) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 298.

(18) HÂMMUDA b. °ABD al-°AZIZ : *Ms. cit.* A. Rousseau nous semble s'appuyer sur ce texte lorsqu'il écrit qu'une épidémie de peste a éclaté dans le courant de janvier 1689 et a duré huit mois. (*Op. cit.*, p. 72.)

(19) Nous tirons argument des constatations suivantes : 1° En dehors de notre chroniqueur, aucune autre source ne signale une épidémie de peste en 1689. 2° Le *Kitâb al-Bâšâ* ne mentionne pas l'épidémie de 1690 dont la réalité ne peut être mise en doute. 3° L'épidémie de 1690 semble avoir eu la même durée que celle qui est prêtée à l'épidémie de 1689.

(20) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, pp. 432-433.

(21) P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. VIII, p. 431.

(22) P. GRANDCHAMP : *Ibid.*, p. 436.

(23) P. GRANDCHAMP : *Ibid.*, p. 444.

tiens qui viennent d'être pris par les corsaires de Tunis, écrit : « Si la contagion dont le pays n'est pas encore bien purgé revient ce printemps comme il est à craindre, ces pauvres gens seront doublement malheureux, les bagnes où ils sont logés étant les lieux où elle fait pour l'ordinaire le plus de désordre ». (24) Mais l'épidémie ne se réveilla pas au cours de l'année 1691. (25)

1701. — Au cours de l'année 1113/1701, la peste fit des victimes parmi un contingent de soldats recrutés en Turquie et que trois navires tunisiens s'apprétaient à débarquer à Porto Farina. Malgré la folle imprudence de Mourad bey qui se rendit à bord des navires pestiférés et mit ses officiers en contact avec les malades, il ne paraît pas que l'épidémie se soit propagée dans le pays. (26)

1705. — La peste se déclara en 1705 parmi l'armée tunisienne qui faisait le siège de Tripoli, forçant le bey Ibrâhîm aš-Šarîf à ordonner la fin des combats. (27) Les troupes ayant regagné la capitale, l'épidémie ne tarda pas à se propager parmi la population tunisoise. C'est au mois d'avril que les premiers cas sont signalés forçant les négociants français à se retrancher dans leur fondouk (28). Au mois de juin, le mal désola la ville où il enlève chaque jour quatre à cinq cents habitants. (29) Les marchands, enfermés dans la maison consulaire, n'ont aucune communication avec les gens qui sont au dehors, ne leur parlant en cas de nécessité qu'au travers

d'une double barricade. (30) Mais enfin, dans les premiers jours d'octobre, l'épidémie prit fin, qui avait duré près de six mois. (31) Elle avait été des plus meurtrières. J. A. Peyssonnel, qui fit un voyage en Barbarie pendant les années 1724 et 1725, en témoigne : « On me fit voir un Maure qui avait fait partie d'un douar composé de quarante-cinq personnes, sur lesquelles il en était mort quarante, en très peu de jours. Il périt, dit-on, quarante-quatre mille personnes dans la ville de Tunis, et au Cap Nègre, il ne resta personne en vie ». (32)

1705 - 1785. — Après l'épidémie de 1705, la Tunisie connut une longue période d'accalmie, si longue qu'elle étonna les observateurs. J. A. Peyssonnel écrit en 1724 : « Il y a près de vingt ans que la peste n'a ravagé ce pays. » (33) Boyer de Saint-Gervais écrit en 1733 : « La peste qui afflige le Levant toutes les années et qui vient de désoler Tripoly de Barbarie n'a point fait de ravages dans cet Etat : il échappe depuis trente ans à ce fléau. » (34) Laugier de Tassy écrit en 1757 : « Il y a plus de cinquante ans que ce climat n'a été affligé de la peste, maladie si fréquente dans le Levant et les autres parties de Barbarie. » (35) Cet avantage doit être mis en relation avec les précautions que les beys commencèrent de prendre pour se prémunir de la contagion. Les gouverneurs des places maritimes avaient l'ordre de contrôler la provenance de tous les bâtiments pour leur refuser l'entrée s'ils venaient de lieux infectés et, à tout le moins, leur imposer

(24) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 436.

(25) Au mois de juin 1691, le dey empêche le Consul de France à Tunis, Auger de Sorhainde, de communiquer avec le Consul de France à Tripoli, de passage à La Goulette, « à cause de la peste ». (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. I, p. 447.) Ce texte donne à penser que la peste sévissait à Tripoli, non à Tunis.

(26) [N. BÉRANGER] : *Mémoire pour servir à l'histoire de Tunis*, in : P. LUCAS : *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine, l'Afrique*, Paris, 1712, T. II, pp. 305-306. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, pp. 83-84.

(27) E. PLANTET : *Op. cit.*, T. II, pp. 24-25. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 88 et Ch. FÉRAUD : *Annales tripolitaines*, Tunis, 1927 p. 201.

(28) Lettre de N. Béranger en date du 25 avril 1705 : « Nous avons fermé le fondouk depuis quelques jours, par précaution de la peste qui comance à faire du ravage. » (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. X, p. 317.)

(29) Lettre de N. Béranger en date du 20 juin 1705 : « Il n'est pas possible dans l'estat présent où est cette ville par le ravage qui y fait le mal contagieux, qui enlève de ses habitants quatre à cinq cents par jour, de vous mander le compte que vous demandez... » (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. X, p. 318. Selon la chronique de HAMMUDA b. °ABD al-°AZIZ, la peste fit jusqu'à quatre cents victimes par jour. *Ms. cit.*

(30) Lettre de N. Béranger en date du 20 juin 1705 : « [Il faut] attendre que le mal aye fait son cours pour la malignité duquel esvitter, autant que la prudence le demande, nous nous sommes fermés dans notre fondouk, dès les premiers accidens et ne communiquons avec aucun de ceux qui en sont dehors, espérant qu'avec cette précaution et le secours de Dieu qu'elle aura le même effet quelle eust l'année 1690, dans une semblable maladie que nous passames en bonne santé. » (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. X, p. 318.)

(31) Lettre de N. Béranger en date du 13 octobre : « Nous sommes graces à Dieu libérés de la peste. » (P. GRANDCHAMP : *Op. cit.*, T. X, p. 319.) Au cours de l'épidémie trouvèrent la mort le père Parfait, préfet apostolique et le père Joseph Maria, son successeur. (Père Anselme des ARCS : *Mémoire pour servir à l'histoire des Capucins*, Rome, 1889, p. 25.)

(32) PEYSSONNEL et DESFONTAINES : *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, Paris, 1838, T. I, p. 227.

(33) PEYSSONNEL et DESFONTAINES : *Op. cit.*, T. I, p. 227.

(34) SAINT-GERVAIS : *Mémoires historiques qui concernent le gouvernement de l'ancien et du nouveau royaume de Tunis*, Paris, 1736, p. 332.

(35) LAUGIER DE TASSY : *Histoire des Etats Barbaresques*, Paris, 1757, T. II, p. 154.

une sévère quarantaine. (36) On s'efforça aussi de faire échec à une infiltration de l'épidémie par voie terrestre. Durant l'année 1755, comme la peste sévissait en Algérie on contrôla également les mouvements des marchands venant de l'ouest : « On leur appliquait ce que les Chrétiens appellent une quarantaine, c'est-à-dire que chaque nouvel arrivant était obligé de se rendre dans un lieu éloigné où il devait rester pendant quarante jours. » (37) De fait, alors qu'au cours du XVIII^e siècle la peste se déclara plus d'une fois dans les pays qui bordent la Méditerranée, la Régence réussit à se soustraire au fléau. En l'an 1190/1776, le chroniqueur tunisien Hammûda b. 'Abd al-'Azîz écrit : « Depuis l'an 1117/1705, date des débuts de la dynastie husseinite jusqu'à la date de ce jour, en l'an 1190/1776, on n'a enregistré à Tunis aucun cas de peste. » (38) Dans cette absence d'épidémie il voit la raison de l'accroissement accusé par la population de la capitale comme du pays tout entier. (39) Et l'on peut d'autant moins mettre en doute cet accroissement qu'il en signale les conséquences : crise du logement, renchérissement des loyers, flambée des prix, raréfaction des terres de culture. (40) Mais cette trêve de quelque quatre-vingts ans allait bientôt prendre

(36) PEYSSONNEL et DESFONTAINES : *Op. cit.*, T. I, p. 229. L'île de Chikly a servi de lazaret au XVIII^e siècle. Le voyageur L. R. Desfontaines qui visita la Tunisie de 1783 à 1786, écrit : « Au milieu du lac de Tunis, est un petit château où les navigateurs, de même que les marchandises qui viennent d'Orient, dans les temps de peste, sont déposés pendant quinze jours. » (*Ibid.*, T. II, p. 56.) Sur le rôle de Chikly au XVIII^e siècle, cf. M. POIRON : *Mémoires concernant l'état présent du Royaume de Tunis*, Paris, 1925, pp. 32-33. — M. EMERIT : *Un mémoire inédit de l'Abbé Raynal sur la Tunisie*. Revue Tunisienne, 1948, p. 163. — L. FRANK : *Tunis, description de cette Régence*, Paris, 1850, p. 9.

(37) SEGHIR b. YOUSSEF : *Mechra el-Melki*. Trad. française. Tunis, 1900, p. 347.

(38) HAMMUDA b. 'ABD al-'AZIZ : *Ms. cit.*

(39) Notre chroniqueur écrit : « La capitale comme si elle était dans toute la force de l'âge atteignit à un degré extrême de prospérité. La population augmenta tellement qu'il y avait cohue dans les rues et presse dans la foule. Les rues regorgeaient donc de monde comme dans les souks les plus achalandés. La cause en était l'absence d'épidémies, de famines et de guerres civiles dont on ignore les ravages et les dévastations habituelles. » (*Ibid.*) Quelques lignes plus loin, il écrit : « Pendant cette longue trêve il n'y eut pas une grande mortalité, et la société humaine, quand elle n'est pas atteinte par l'un de ces trois fléaux — peste, famine, guerre civile — augmente, car alors le nombre des naissances dépasse du double celui des décès. » (*Ibid.*)

(40) HAMMUDA b. 'ABD al-'AZIZ : *Ms. cit.*

fin et la peste reparait dans les dernières années du siècle avec une épidémie des plus meurtrières. (41)

1784 - 1785. — Sous le règne du bey Hammûda Bâšâ, au cours de l'année 1784, la peste reparut en effet et elle devait bientôt se révéler d'une gravité exceptionnelle, d'où le nom de « grande peste » sous lequel elle est passée à la postérité. (42) Elle semble être venue d'Égypte où la peste sévissait déjà au cours de l'année 1783 (43) : des pèlerins revenant de La Mecque ayant fait escale à Alexandrie y auraient contracté le mal, qui se serait alors propagé en Tunisie, puis en Algérie. (44) L'épidémie éclate au commencement du mois de juin 1784; (45) pendant tout l'été, elle ne cesse de sévir, à Tunis comme en province (46), ainsi que pendant l'automne. (47) Elle con-

(41) Le médecin L. Frank, qui a longtemps séjourné à Tunis, écrit : « Il est constant qu'il y a eu dans le XVIII^e siècle un intervalle de quatre-vingt deux années pendant lesquelles ce fléau n'y [dans la Régence de Tunis] a exercé aucun ravage. (L. FRANK : *Op. cit.*, p. 130.) A ceci près que l'intervalle fut de quatre-vingts ans, ce texte met parfaitement en lumière la durée exceptionnelle de cette trêve qui pourrait bien être l'un des faits les plus importants de l'histoire sociale de la Tunisie au XVIII^e siècle.

(42) Ibn ABI DIYAF : *Athâf ahl az-zamân*, Tunis, 1963, T. III, p. 14. Le chroniqueur tunisien place cette épidémie sous l'année 1198. De fait, elle se déclara au mois de juin 1784 et ne prit fin qu'en septembre 1785. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 220. Sur cette épidémie, signalons une excellente étude d'ensemble : M. CONOR : *Une épidémie de peste en Afrique Mineure (1784-1788)*. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1911, pp. 221-241.

(43) Sur un navire vénitien nolisé à Alexandrie par des marchands tunisiens, la peste se déclare et fait de nombreuses victimes parmi l'équipage et les passagers : l'entrée dans le port de Sfax lui est refusée en septembre 1783. Ce fait fut, on le sait, à l'origine de la guerre avec la République de Venise. E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 132. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 197.

(44) M. EMERIT : *Op. cit.*, p. 169.

(45) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 15 juillet 1784 : « Au commencement du mois de juin dernier s'est déclarée à Tunis une maladie violente qui, sans être contagieuse ni meurtrière, présentait néanmoins tous les symptômes de la peste. M. Desfontaines, Docteur Régent de la Faculté de Paris, qui a voulu voir lui-même plusieurs malades, persiste à croire à la peste. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 140.)

(46) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 30 août 1784 : « La maladie épidémique qui règne à Tunis conserve la même intensité. Elle fait des ravages considérables dans l'intérieur du Royaume et principalement au Kef où elle a déjà emporté le tiers de ses habitants. On ne sait quel nom donner à cette maladie qui, sans être contagieuse ni mortelle, affecte tous les symptômes de la peste. » (E. PLANTET, *Op. cit.*, T. III, pp. 141-142.)

(47) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 6 décembre 1784 : « La peste continue avec plus de fureur ses ravages à Tunis où la consternation est générale. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 144.)

linue ses ravages pendant l'hiver de l'année 1785, atteignant son point culminant au printemps, pour ne prendre fin qu'avec l'été. (48) A peine les premiers cas furent-ils signalés que la population européenne prit les précautions accoutumées pour se soustraire à la contagion. Les négociants français s'enfermèrent dans leur fondouk, établissant une double barrière pour interdire toute communication avec le dehors, ne recevant rien de l'extérieur sans l'avoir au préalable désinfecté, (49) et il semble que ces mesures aient été efficaces. (50) En revanche, l'épidémie fit de nombreuses victimes parmi les Européens — libres ou esclaves — qui ne s'étaient pas retranchés dans le fondouk : quelque cent quarante personnes, nous dit-on, qui furent inhumées dans le cimetière Saint Anthoine. (51) Les ravages furent d'une tout autre ampleur parmi la population musulmane qui s'exposait témérairement à la contagion : « Ce qui a beaucoup contribué à étendre ce fléau, c'est que les vivants lavaient tous les morts et les embrassaient, les tenant entre leurs bras avant que de les mettre en terre. » (52) Hammûda Bâšâ adopta de sages dispositions. « Il prescrivit, écrit Ibn Abî Diyâf, de brûler le linge et les habits des victimes ainsi que les rideaux des pièces contaminées, de tenir fermées les dites pièces, de laver les cadavres des étrangers morts de la peste aux cimetières, de tenir enfermés les malades dans les magasins de la rue des Potiers. »

(48) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 8 mars 1785 : « La peste continue ses ravages. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 144.) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 19 avril 1785 : « Le pays est plongé dans la consternation, car la peste y fait des ravages effrayants; jamais la mortalité n'avait été aussi considérable. » (*Ibid.*, p. 146.) Lettre de M. d'Esparron au Marquis de Castries en date du 2 mai : « La peste fait de tels progrès qu'il n'est plus possible de donner aux malades les secours nécessaires. » (*Ibid.*, p. 147.) La dernière mention de la peste dans la correspondance consulaire est du 5 juin 1785. (*Ibid.*, p. 149.) Mais l'épidémie ne prit fin qu'au mois de septembre. (A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 220.)

(49) Le journal du Père Vicherat nous fait connaître dans le détail les précautions en usage lors des épidémies de peste. Cf. M. GANDOLPHE : *Notes inédites sur Tunis en 1786 et sur son épidémie de peste en 1785 extraites du journal du Père Vicherat*. Revue Tunisienne, 1918, pp. 210-211.

(50) On lit dans le journal du Père Vicherat : « M. Alasia nous dit qu'à Tunis pendant la peste il n'est mort aucun de ceux qui se sont tenus dans le Fondouk. » (*Op. cit.*, p. 217.)

(51) Un dépouillement des registres de l'église Sainte-Croix effectuée par M. Gandolphe confirme le chiffre donné par le Père Vicherat. (*Ibid.*, p. 214, note 3.)

(52) M. GANDOLPHE : *Op. cit.*, p. 216.

(53) Mais il se heurta à l'incompréhension et à l'hostilité de la population et force fut d'abroger ces mesures. (54) Aussi bien ne s'étonnera-t-on pas du nombre élevé des victimes. La population de la capitale fut la première éprouvée qui eut à déplorer cinq cents à mille morts par jour. (55) Cependant, nous avons peine à croire qu'elle ait perdu 300.000 âmes (56) ou même seulement 185.000. (57) La province ne fut pas épargnée : des villes comme Le Kef seraient restées absolument sans aucun habitant; Sfax, Bizerte, Djerba auraient été « dépeuplées ». (58) L'épidémie a-t-elle enlevé dans tout le royaume « un million d'âmes » ? (59) S'il en était ainsi, on ne ferait pas de difficulté à admettre que le pays perdit un tiers de ses habitants. (60)

— 1794 - 1797. — Moins de dix ans après, une nouvelle épidémie se déclara, sur laquelle les pièces d'archives nous apportent quelques précisions (61). La peste réapparaît pendant l'été 1794 et, sous une forme virulente, (62) elle continue ses ravages pendant l'été 1795. (63) Elle fléchit au début de l'été. (64) Elle sévit encore l'année suivante, mais cesse, semble-t-il,

(53) Ibn ABI DIYAF : *Op. cit.*, T. III, p. 14.

(54) Ibn ABI DIYAF : *Op. cit.*, T. III, p. 14.

(55) Le Père Vicherat écrit : « En trois jours à Tunis les consuls ont su par les relevés qui se portaient au palais du Bey qu'il y avait par jour 1.000 morts et les autres jours il en passait de 500 à 1.000 ». (M. GANDOLPHE : *Op. cit.*, p. 216.)

(56) Le Père Vicherat écrit : « M. Nyssen ... me dit que l'épidémie a enlevé de Tunis 300.000 âmes. » (M. GANDOLPHE : *Op. cit.*, p. 215.)

(57) Pour l'Abbé Raynal, Tunis aurait compté 300.000 habitants dont 185.000 seraient morts de la peste de 1784-1785. (M. EMERIT : *Op. cit.*, p. 164.)

(58) M. GANDOLPHE : *Op. cit.*, p. 215.

(59) M. GANDOLPHE : *Ibid.*

(60) Lettre de Billon au Comte de Champaigny en date du 30 juillet 1810 : « Depuis la peste de 1784 qui enleva près du tiers de la population de ce royaume... » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 489.) L'Abbé Raynal évalue plus modestement la perte à un sixième de la population. (M. EMERIT : *Op. cit.*, p. 169.)

(61) Sauf erreur de notre part, Ibn Abî Diyâf ne fait pas mention de cette épidémie.

(62) Lettre de Devoize à Buchot, en date du 22 juillet 1794 : « La peste désole le royaume et il n'y a peut-être pas une famille qui ne pleure un parent. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 238.)

(63) Lettre de Herculais au Comité de Salut public, en date du 11 juin 1795 : « La peste ralentira nécessairement les opérations de la vente des cargaisons. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 255.)

(64) Lettre de Herculais au Comité de Salut public, en date du 6 juillet 1795 : « La peste diminuant, on va procéder à la vente des marchandises. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 259.)

au cours de l'été. (65) La peste se réveille en 1797, sévit durement pendant le printemps de cette année, (66) pour ne s'éteindre qu'à l'automne. Peu d'informations nous sont fournies sur les victimes du fléau, mais elles semblent avoir été importantes puisque, parmi la seule population européenne, évidemment peu nombreuse, on eut à déplorer, depuis le commencement de l'épidémie, cent cinquante décès (67).

1818 - 1820. — Vingt ans après, la peste reparut encore une fois à Tunis pendant l'été 1818. Le bey Maḥmūd se refusa d'abord à croire qu'il s'agit de peste, allant jusqu'à faire donner la bastonnade à son médecin qui avait osé l'affirmer; et les médecins européens de la capitale, pour ne pas braver la colère du souverain, proclamèrent qu'il n'y avait pas le moindre soupçon de peste. (68) Mais les cas ne cessent pas de se multiplier et, au mois d'octobre, les derniers doutes sont levés. (69) Le fléau en arrive au mois de novembre à faire deux à trois cents victimes par jour dans la capitale. (70) et la province paie aussi son tribut. (71) La population euro-

(65) G. LOTH : *Arnoldo Soler, chargé d'affaires d'Espagne à Tunis et sa correspondance* (1808-1810). *Revue Tunisienne*, 1905, p. 195.

(66) Lettre de Beaussier à Delacroix, en date du 9 juillet 1797 : « La peste règne toujours à Tunis; elle a fait beaucoup de victimes parmi les esclaves du Bey. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 322.)

(67) G. LOTH : *Op. cit.*, p. 198.

(68) Lettre de Palma di Borgofranco au comte Alessandro di Valesè, en date du 3 septembre 1818, in : A. GALLICO : *Tunisi e i Consoli sardi* (1816-1834). Bologna, 1935, pp. 81-82. — Cf. A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 332.

(69) Lettre de Palma di Borgofranco au même, en date du 18 octobre 1818 : « La costernazione oggi è generale. Molti erano ancora d'opinione che la malattia regnante non fosse che un'epidemia, ma essendosi comunicata finalmente nel ghetto degli ebrei i quali fuggono sul minimo indizio di questa dalle loro abitazioni senza sapere ancora dove ricoverarsi, non lascia più dubbio l'esistenza di questo morbo, ed i più increduli in questa giornata si sono pure ritirati. » (A. GALLICO : *Op. cit.*, p. 84.)

(70) Lettre de Palma di Borgofranco au même, en date du 25 novembre 1818 : « Lo spettacolo di due o trecento mori che si seppeliscono ogni giorno e di cui siamo osservatori dai nostri terrazzi, fa qualche effetto sopra di noi... » (A. GALLICO : *Op. cit.*, p. 84). — Lettre de Devoize au duc de Richelieu, en date du 2 décembre 1818 : « Le nombre des victimes varie entre 250 et 500 par jour. » (E. PLANTET : *Op. cit.*, T. III, p. 562.)

(71) Même lettre de Palma di Borgofranco au même, en date du 25 novembre 1818 : « Le notizie sanitarie nell'interno sono sempre più allarmani, molte popolazioni sono già sparite e la quantità di terreni che anderanno insemiati quest'anno fa generalmente presagire un anno di famina generale. » (A. GALLICO : *Op. cit.*, p. 86.)

péenne est moins durement touchée que la population tunisienne, car elle se garde de la contagion en s'enfermant dans ses fondouks et en coupant toute communication avec les pestiférés. (72) L'épidémie poursuit ses ravages pendant les mois qui suivent, elle faiblit au printemps de l'année 1819 et semble s'éteindre au début de l'été. Mais elle reparait au cours de l'hiver suivant pour ne disparaître définitivement qu'au milieu de l'été 1820. (73) Cette épidémie, qui aurait fait cinquante mille morts parmi la population de la seule ville de Tunis, (74) semble avoir été la dernière qui ait frappé la Tunisie avant l'institution du Protectorat Français.

Au terme de cet essai de chronologie des épidémies de peste en Tunisie aux XVII^e et XVIII^e siècles, il nous reste à tirer un certain nombre de conclusions :

1° : En quelque deux cents ans, la peste s'est abattue huit fois sur la population de la Régence de Tunis. Mais les épidémies n'ont pas toujours eu la même fréquence : nombreuses au XVII^e siècle — au cours duquel on en compte cinq — elles se font plus rares au XVIII^e siècle — au cours duquel on n'en compte plus que trois — avec une trêve exceptionnellement longue de quatre-vingts ans, pour disparaître au XIX^e siècle après l'épidémie de 1818 - 1820.

2° : De ces épidémies, les sources que nous avons pu consulter nous font connaître les ravages, non seulement parmi la population européenne — ce dont nous ne saurions nous étonner puisque la plupart des observateurs sont européens — mais encore parmi la population tunisienne. Ces ravages donnent lieu à divers types d'évaluation. On chiffre — pour la ville de Tunis — le nombre de victimes par jour et, compte tenu de la durée de l'épidémie, on en infère le nombre total des victimes du fléau. On se contente le plus souvent — pour la province — d'appréciations qualitatives se limitant

(72) Même lettre : « Qui cessano tutti i legami di parentela, gli stimoli della più stretta amicizia, i figli abbandonano il padre, la madre, i propri figli, i fratelli non si prestano soccorso, gli amici si fuggono; un misero appestato diviene un soggetto di orrore e di spavento dal quale ognuno si allontana... » (*Ibid.*, pp. 84-85.)

(73) A. ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 332.

(74) A. ROUSSEAU écrit : « Un relevé statistique fait à cette époque évalue à près de cinquante mille le nombre des individus enlevés par l'épidémie à la population de la seule ville de Tunis. » (*Op. cit.*, p. 332.) Nous n'avons pas pu retrouver la source à laquelle l'auteur des *Annales tunisiennes* a puisé son information.

à affirmer que telle ville ou telle région a été « dépeuplée ». Il arrive aussi que l'on dresse le bilan de l'épidémie pour l'ensemble du pays, fournissant une indication absolue — par exemple : « un million de morts » — ou une indication relative : « un tiers de la population ». Si nous ne sommes pas en mesure de contrôler l'exactitude de ces évaluations il reste que nous avons la conviction que ces épidémies — certaines plus encore que d'autres — ont été réellement *dévastatrices*.

3° : Ces épidémies, d'autant plus dévastatrices que la population tunisienne ne faisait rien, sauf exception, pour se soustraire à la contagion, n'ont pu manquer d'avoir des incidences très importantes sur le mouvement de la population au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Les informations que nous avons rassemblées nous permettent de conjecturer : une relative stagnation de la population au cours du XVII^e siècle où le fléau sévit jusqu'à cinq fois; un accroissement sensible de la population tunisienne au cours du XVIII^e siècle à la faveur d'une trêve de quatre-vingts ans; une brusque régression de la population tunisienne à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle avec un retour offensif du terrible mal. A titre d'*hypothèse*, on pourrait considérer que la population tunisienne n'a guère dépassé un million et demi d'habitants au cours du XVII^e siècle, s'est élevée jusqu'à deux millions, voire deux millions et demi d'habitants au cours du XVIII^e siècle, pour retomber à un million et demi d'habitants au début du XIX^e siècle. Du mouvement que notre hypothèse entend suggérer, notre essai rend compte, la peste ayant été, au cours des siècles étudiés, un des facteurs d'équilibre de la démographie.

Certes, il y eut d'autres facteurs d'équilibre : la peste ne fut pas la seule épidémie; aux ravages des épidémies se sont ajoutés ceux des famines et des luttes armées. Mais nous croyons que, pour la période considérée, en Tunisie, le premier rôle a été joué par la peste. Aussi bien son histoire peut-elle apporter une contribution utile à l'histoire de la population.